

Nice, le 25 octobre 2019

COMPTE RENDU réunion du 25/09/19

OBJET : validation technique de l'emplacement pour installer un panneau RIS EV8 dans le cadre du programme Medcycletour

Commune de Cagnes sur Mer :	Emmanuelle DELORME
MNCA :	JC GARBIES
DRIT :	Laurent LAVOINE

DIFFUSION :

Participants + C.CAZENAVE ; S.ROCHEZ ; Anne-Marie MALLAVAN.

La réunion sur place en front de mer, le long de la piste cyclable EV8 sur la commune de Cagnes sur Mer, a pour objectif de choisir un emplacement pour installer le panneau RIS EV8. Ce panneau fait l'objet d'un financement européen au travers du programme Interreg Medcycletour. Le CD06 fournit le panneau et coordonne la conception en collaboration avec la commune.

La commune met à disposition le foncier pour cette installation.

Le panneau ne peut être positionné en entrée de ville au niveau du pont du Loup car un panneau RIS est déjà installé à proximité, face au supermarché Géant Casino sur la commune de Villeneuve Loubet.

Un emplacement plus à l'Est et proche de l'Hippodrome est donc choisi, au croisement du prolongement de la RD6098 et du Bd Kennedy –RM341 et validé par les 3 techniciens. (Voir plan de situation joint).

Le panneau RIS sera positionné le long de l'EV8 et à proximité de l'espace vert, dans l'axe des traversées piétonnes.

Le contenu du panneau sera élaboré en collaboration entre le Service Tourisme du CD06 et la Commune.

Laurent LAVOINE
Chargé de mission
Pôle Vélo CD06

